



## COMMISSION FEMININES

Réunion du Lundi 6 Février 2023

### Procès-verbal n° 592

Président : Jacques Issartel

Présent : Gerard Bouat

Excusé : Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT**

**DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

**Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements**

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

**Rappel comme chaque saison : merci dans**

votre correspondance d'indiquer votre **C.N.P**

**Catégorie Niveau et Poule Merci**

**Courriers** : GT NIVOLAS T S C, JEREMY HUGONNARD ROCHE, BOUCHE MARGAUX, CROLLES, BOURBRE, ST QUENTIN FALLAVIER

### **Rappel utilisation Tablette FMI**

En cas de problème la personne à contacter est Monsieur Marc Mallet !

**TOUS LES MAILS EMANANT D'UNE BOITE NON OFFICIELLE NE SONT PLUS PRIS EN COMPTE PAR LA COMMISSION FEMININE**

**DE MEME LES MAILS ENVOYES A LA COMMISSION SPORTIVE NE SONT PLUS TRAITES**

### **La journée de la Femme aura lieu le 12 Mars à GIERES**

Lors de cette journée, un rassemblement aura lieu pour les catégories U8 / U9 et U10 / U11  
Les clubs intéressés pourront s'inscrire sur Google Form.

Cette journée permettra au district d'honorer les bénévoles féminines. Les clubs désirant inviter leurs bénévoles féminines à cette journée festive sont priés de les inscrire sur Google Form.

### **Opération « TOUTES FOOT » information est disponible sur le site**

Clubs inscrits :

GUC, SUD ISERE, VEZERONCE HUERT, F F ECHIROLLES

### **COURRIER**

BEAUREPAIRE

En seniors sont autorisées à jouer 3 U 16 et 3 U 17 avec l'accord d'un médecin fédéral.

### **CHALLENGE U 13**

Sont qualifiés pour la finale départementale du 1<sup>er</sup> Avril

G U C, CROLLES, G F 38, EYBENS, VALLEE DE L'HIEU, VEZERONCE HUERT, GT NIVOLAS T S C, GT A C N D

### **CHAMPIONNAT U 15**

D 1

J 5 du 11 Février

CROLLES – EYBENS

Demande de Crolles pour jouer à 11 h

Manque l'accord d'Eybens

### **CHAMPIONNAT SENIORS A 11**

D1

J 6

GT TOUR S C - LA MOTTE SERVOLEX

Reporté au 16 Avril à 15 h

J 10 du 19 Février

BOURBRE – GT NIVOLAS T S C à 10 h

BOURBRE ayant proposé son horaire (horaire habituel pour ses matches à domicile) dans la zone verte et étant en adéquation avec les règlements, l'horaire cité a été validé.

### COUPE U 15

Cadrage le 18 Février

BELLEY - F C 2 A : 14h 30

### CHAMPIONNAT U 18 A 11

La 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> phase seront additionnées pour définir le classement

J1

RHONE CRUSSOL – DAVEZIEUX reporté au 18 Mars à 15h

Jacques Issartel  
Président 06 34 87 23 55